

# JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE: rue Centrale, 24

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE: rue Centrale, 24

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef: **A. SCHNÉEGANS**  
Ancien député de Sar-Allie.

ANNONCES ANGLAISES  
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT:			
Ville de Lyon.....	Trois mois: 9 fr.	Six mois: 18 fr.	Un an: 33 fr.
Département du Rhône ..	10 fr.	20 fr.	40 fr.
Autres départements..	12 fr.	23 fr.	46 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.			
Les Abonnements partent du 1 <sup>er</sup> et du 16 de chaque mois.			

ADMINISTRATION ET BUREAUX  
A LYON  
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Gérant: **C. THÉNÉSY**  
Imprimerie de H. Borel, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

## OPTION POUR LA FRANCE

Les Alsaciens-Lorrains qui n'ont pas encore fait leur déclaration d'option pour la France n'ont plus que SIX jours pour remplir cette formalité.

Le 30 septembre est le dernier jour du délai accordé aux Alsaciens-Lorrains qui veulent rester Français. Après cette époque, la nationalité française sera définitivement perdue pour les Alsaciens-Lorrains ayant négligé de remplir la formalité qui leur est imposée.

## AVIS

Le Journal de Lyon commencera dans peu de jours la publication du nouveau roman de M. Hector Malot:

## UN MARIAGE SOUS LE SECOND EMPIRE

Nos lecteurs retrouveront dans ce roman les qualités brillantes et solides qu'ils ont admirées dans le BLESSÉ de M. Hector Malot que nous avons publié il y a quelques mois.

Dans UN MARIAGE SOUS LE SECOND EMPIRE, l'auteur nous initie à la vie et aux mœurs du haut fonctionnarisme impérial et parisien, opposées à la pureté et à la simplicité de la vie et des mœurs provinciales.

Le puissant intérêt romanesque qui attache le lecteur s'ajoute à l'intérêt de la peinture historique pour faire de ce roman une œuvre remarquable à tous égards.

## NOUVELLES DU JOUR

24 septembre.

Beaumont-le-Roger n'aura pas eu, ainsi que nous le supposions, l'honneur d'attacher son nom à la manifestation « conservatrice » que, sous couleur de banquet agricole, M. le duc de Broglie avait organisée pour le 22 septembre. Le bien public annonce que, absolument comme les autres, cette réunion a été interdite. La lettre que l'honorable duc a adressée simultanément au Courrier de France et au Français, et dont nous nous sommes occupés hier, ne serait, selon toute apparence, que la reproduction partielle du discours qui devait être prononcé à cette occasion par M. de Broglie. Nous avons dit déjà ce que nous pensions de cette nouvelle déclaration de principes de l'un des chefs les plus éminents de la droite parlementaire. En dirigeant ses épigrammes acérées contre le radicalisme, M. le duc de Broglie espère en vain que la République elle-même en souffrira; du moment où, suivant son propre avis, les paysans eux-mêmes reconnaissent la différence qui existe entre la République de M. Thiers, comme ils disent, et... l'autre, il n'est plus à craindre qu'ils se rejettent aveuglément dans les bras de la monarchie traditionnelle. Aussi M. de Broglie, qui sait son paysan, évite-t-il dans sa lettre de renouveler l'expression de sa foi monarchique — ce qui eût été superflu, nous le reconnaissons; — agiter le spectre du communisme, lui paraît un moyen plus efficace, et il en use. L'idée républicaine n'en saurait être ébranlée aujourd'hui.

## LA ROCHE MOUETTES

— Madame, lui dit-il enfin, je suis bien vieux. Pendant le cours de ma longue vie, j'ai vu de près beaucoup d'infortunes: je n'en ai pas vu qui fut comparable à la vôtre. Vous êtes certainement la créature la plus digne de pitié que j'aie rencontrée dans cette vallée de larmes. Le monde ne peut rien pour vous; appuyez-vous sur la main qui vous frappe; elle est la seule qui puisse vous secourir. Dieu ne vous châtie pas, il vous éprouve. Il vous marque du sceau de son élection.  
— Ce n'est pas tout, ma fille. Ne perdez pas de vue qu'il vous reste encore des devoirs à remplir ici-bas; vous êtes une épouse chrétienne. Votre mari n'est pas moins à plaindre que vous; aujourd'hui plus que jamais, il a besoin de votre dévouement.  
— Oui, c'est vrai, vous avez raison. C'est à sa vie que cet enfant. Il ne faut pas qu'il vienne! Il faut l'empêcher de venir! Je vais lui écrire, je vais le préparer... mais que dire, mon Dieu? Aidez-moi! je suis folle.  
— Elle cherchait de quoi écrire.

On se souvient du manifeste électoral publié récemment par M. de Carayon-Latour. Non moins hostile au gouvernement actuel que M. de Broglie, mais plus net et plus dédaigneux de toute équivoque, M. de Carayon-Latour sait et affirme que la fusion est faite, et que l'heure est proche où la France, en couronnant le comte de Chambord, reprendra son rang à la tête des nations. La parole de M. de Carayon-Latour n'est point parole d'évangile, paraît-il, même pour ses commettants. L'un d'eux, du canton de Podensac, s'est avisé, en effet, de répondre au confiant député, et lui rappelle, sans grandes phrases, que, comme ses collègues, il a été envoyé à la Chambre pour traiter de la paix avec les Prussiens, et non pour s'occuper de questions constitutionnelles. Cet avertissement ne restera pas isolé, nous l'espérons, et peut-être les intraitables de l'extrême droite comprendront-ils à la fin que le meilleur moyen de servir les intérêts de leurs électeurs, et les leurs pareillement, c'est de se renfermer, jusqu'au bout, dans les étroites limites de leur mandat.

Une lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire, répondant au vice-président du conseil général de Vaucluse, leur sera, pour cette sage détermination, un incitant nouveau. Le secrétaire de la présidence y insiste, en effet, plus énergiquement qu'il ne l'avait fait encore sur les intentions du gouvernement en ce qui concerne la dissolution de la Chambre. Le pouvoir exécutif ne se reconnaît pas le droit de provoquer cette dissolution. L'opinion publique seule pourrait donc, à notre avis, lui en imposer le devoir si la majorité royaliste continuait à jeter, par ses intrigues, le trouble et l'agitation dans le pays.

L'époque de la dissolution de la Chambre est, selon nous, parfaitement déterminée aujourd'hui. Elle sera décidée le jour même où les troupes allemandes auront quitté le territoire français. Il dépend donc uniquement de la modération et de la sagesse de l'Assemblée de prolonger jusque-là son existence, très-menacée, et à laquelle mettrait fin prématurément toute explosion de l'opinion publique que provoqueraient les stériles agitations de parti.

À ce propos, nous devons relever un passage du Bulletin conservateur républicain, dont le premier numéro nous parvient aujourd'hui. Nous y lisons que les radicaux ont l'intention d'activer les préfets et le ministre de l'intérieur, et d'obtenir des arrêtés, constatant qu'en leur interdisant de célébrer l'anniversaire du 22 septembre, ces fonctionnaires ont outrepassé leurs droits. Cette nouvelle nous paraît mériter confirmation, et nous ne voyons rien, jusqu'à présent, dans le langage des journaux ou dans celui des chefs du parti radical qui autorise les prévisions du Bulletin conservateur républicain.

Nous avons fait connaître, il y a quelque temps, la résolution prise par la loge maçonnique de Strasbourg. La loge de « la Fidélité » de Colmar vient, à son tour, de recevoir du directeur de la police allemande l'ordre de cesser incontinent toutes relations avec le Grand-Orient de France.

Cette ingérence de l'autorité plaçant la loge de Colmar dans l'alternative ou de se constituer isolément en association indépendante, ou de s'affilier à une grande loge allemande. La première étant proposition d'une impossibilité pratique évidente, la loge de Colmar a décidé de se dissoudre en repoussant la seconde proposition par des considérations dignes de fixer l'attention. Il y est dit, entre autres choses, que « par leur coopération tacite ou active, les Maçons allemands se sont rendus solidaires de l'œuvre de violence qui a frappé l'Alsace et la Lorraine et qu'ils sont ainsi déchus de leur droit à la confraternité alsacienne-lorraine... »

Nous nous bornons à enregistrer ce témoignage significatif du mépris constant de tout droit et de toute justice dont nos adversaires ont fait preuve pendant la dernière lutte.

Une dépêche de Cologne du 22 septembre résume ainsi les derniers actes du congrès des vieux-catholiques.  
Le matin à eu lieu, à l'église Saint-Pantaléon, un service divin auquel assistaient l'évêque d'Utrecht, beaucoup d'autres délégués et des milliers de fidèles.  
Dans la dernière réunion des vieux-catholiques, qui a eu lieu à midi, Potunclli a parlé

comme membre de l'Eglise évangélique d'Allemagne, Schulte a dit que l'on devait rester uni en écartant toute intolérance et toute oppression intellectuelle et en reconnaissant l'unité de la charité chrétienne. Il a communiqué une lettre de l'évêque d'Arménie, dans laquelle ce dernier exprime sa sympathie pleine et entière pour les tendances du congrès. Toutes les motions concernant l'organisation, les réformes et la propagande ont été ensuite adoptées. Un comité central sera institué à Munich pour l'Allemagne du Sud, un autre à Cologne pour l'Allemagne du Nord. Le congrès a été clos à une heure.

## L'ÉCOLE DE COMMERCE DE LYON.

Nous avons, à maintes reprises, entretenu nos lecteurs de la fondation de l'École de commerce de Lyon. A la veille du jour où cette institution nouvelle chez nous va fonctionner par l'ouverture des cours aura lieu le 14 octobre prochain) nous croyons devoir rappeler encore une fois sur elle l'attention de tout le public éclairé.

On sait que, depuis plusieurs années, l'idée d'établir une importante école de ce genre était poursuivie par la chambre de commerce, ainsi que par l'élite de l'industrie et du commerce lyonnais. Nous avions hâte ici de suivre l'exemple que venait de donner Mulhouse, dotée la première en France de l'enseignement commercial. On allait aboutir, lorsque la déclaration de la guerre fit remettre à d'autres temps l'exécution de ces projets. Mais dès que la paix revint, les promoteurs de cette création durent la poursuivre avec un ardeur nouvelle; car ce que la raison et le désir de progresser conseillaient avant la guerre, était commandé maintenant par le patriotisme, par la nécessité de donner aux Allemands chassés de nos comptoirs des successeurs capables. Sous l'empire de ces idées, on marcha vite: un capital de près de douze cent mille francs, c'est-à-dire le plus considérable qui se soit jamais consacré en France à une œuvre d'instruction, fut souscrit avec empressement par des actionnaires qui ont voulu être des donateurs. L'œuvre étant ainsi solidement constituée, les hommes de dévouement intelligent n'ont pas manqué pour son organisation qui, à l'heure actuelle, peut être considérée comme complète.

Un malheur profite toujours à quelqu'un, dit-on. Cela a été le cas pour les administrateurs de l'École de commerce qui ont eu la bonne fortune de réunir un personnel d'élite, dont l'École de Mulhouse apportait les éléments essentiels.

Lorsque cette institution modèle fut dispersée par les dures exigences du conquérant, elle put nous léguer son éminent directeur, M. le docteur Penot, qui nous arrive d'Alsace précédé d'une haute réputation, faite dans un pays qui se connaît en hommes; des professeurs distingués tels que MM. Hurbin-Lefebvre, Keyme et Roehrig presque seuls dans leur spécialité, puisqu'ils donnent un enseignement né d'hier, et enfin des élèves déjà formés, ressource précieuse pour les débuts et qui permettra d'ouvrir en même temps tous les cours de l'École. Tous, directeur, professeurs et élèves, transportent chez nous les traditions de la généreuse et libérale Mulhouse, qui ne sera pas sans exercer une heureuse influence sur notre esprit local. Nous savons que ce personnel excellent s'est complété à Lyon même, pour les cours non spéciaux, par l'adjonction de plu-

sieurs professeurs distingués du lycée et de nos sociétés enseignantes. Tout ce nouveau monde studieux va s'installer dans l'ancien hôtel des Monnaies, qui, par sa valeur architecturale comme par son étendue, donnera à notre École lyonnaise le prestige extérieur dont les meilleures choses ont besoin.

C'est donc dans ces conditions exceptionnellement favorables que cette belle création, due à la force unique de l'initiative privée, va faire ses débuts. Nous souhaitons que les pères de famille, spécialement ceux qui sont voués au commerce et à l'industrie, en comprennent toute l'importance. Si nous voulons relever le niveau moral du pays, ce sera avant tout en augmentant le travail dans toutes les classes, et pour cela il n'est point de plus sûr moyen que la diffusion des enseignements qui forment véritablement des travailleurs. Un de nos grands malheurs sociaux est d'avoir parmi nous un trop grand nombre d'oisifs. Le dénombrement de 1866 accuse seize cent mille personnes vivant exclusivement de leurs revenus; si l'on ajoute à cela l'armée des serviteurs de l'État qui se compte par centaines de mille et ne se réduit jamais, la foule qu'encombrent les professions libérales, ce sont quatre millions de Français choisis parmi les mieux doués qui sont dérobés, les uns directement, les autres indirectement à la production nationale. Eh bien, quelque amoureux qu'on soit de la gloire littéraire et artistique de son pays, quelque respect qu'on ait pour ces professions qui sont l'honneur et l'ornement d'une société, quelque désir que nous ressentions de voir l'État bien servi, nous ne pouvons nous dissimuler que nous avons dans notre sein une proportion tout à fait anormale d'oisifs et nous trouvons une des causes premières de ce fâcheux état dans les idées d'enseignement et d'éducation qui prévalent par tout le pays.

En effet, le caractère principal de notre enseignement secondaire, qui nous fournit tant d'inutilités, est d'être profondément littéraire dans la forme; il est unilatéral, il semble qu'il n'ait appliqué qu'à former une nation de lettrés, tous mandarins du même bouton. Le caractère dominant de l'éducation qui accompagne cet enseignement, c'est de s'inspirer d'un esprit d'administration qui ne se préoccupe que de la discipline et délaisse le cœur de l'enfant. Il résulte de ces méthodes d'enseignement et d'éducation si tristement harmonieuses entre elles, que presque toute notre jeunesse est instruite et élevée dans des idées défavorables aux carrières usuelles que la plus grande partie devrait parcourir. Dans une nation qui veut être prospère, libre, morale, religieuse à un titre quelconque, tout le monde doit travailler, c'est la loi la plus impérissable et la plus claire. L'immense majorité des citoyens est appelée aux travaux de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, quelques-uns seulement à des fonctions de l'ordre idéal ou qui ne sont pas productives dans le sens économique.

Or, les classes moyennes et les classes les plus favorisées, qui sont soumises comme les autres à cette loi du travail, y sont-elles préparées par l'instruction pseudo-littéraire qu'elles reçoivent dans nos lycées et dans nos congrégations? C'est, au contraire, cette instruction exclusivement théorique, classique comme on l'appelle, asservissant la mémoire sans exercer la raison, qui en France stérilise nos collè-

giens avant qu'ils aient fait leur premier pas dans la vie, et qui peuple leur imagination de préjugés. Que voulez-vous? Quand pendant huit ou neuf mortelles années il a vécu dans la familiarité de la Grèce et de Rome, appris de l'histoire les guerres et conquêtes, les faits retentissants, les grands mots; qu'il n'a vu soumettre à son admiration dans le monde du passé que les monuments merveilleux des lettres et des arts, apprécier dans les civilisations les choses brillantes et laisser de côté les choses utiles, après enfin qu'il a digéré tout cela avec assez de bonheur pour franchir l'épreuve du baccalauréat, que peut penser et faire notre jeune homme? Harassé de travail mal raisonné et saturé de formalisme, il aspire tout d'abord à ne rien faire et si la fortune paternelle le permet, il se tient, bien entendu, à ce parti, mais s'il fait quelque chose, il fait ce qui se rapproche le plus des beaux exemples qu'on lui a mis sous les yeux ou ce qui s'accorde le mieux de la discipline passive qu'il a subie.

C'est ainsi que le désœuvrement et le préjugé combinés poussent cette masse de jeunes Français d'élite dans des carrières dites libérales. C'est aussi par cette éducation qu'un si grand nombre est entraîné vers les fonctions publiques, si multipliées en France, qu'elles ne peuvent promettre à celui qui s'y destine qu'un avenir chétif et des déceptions amères. Cependant tout le monde en France est fonctionnaire, à été fonctionnaire, ou aspire à devenir fonctionnaire, c'est ce désir, commun à tous les partis, qui contribue à entretenir chez nous l'esprit révolutionnaire.

Tous les jours nous voyons des jeunes gens appartenant à des familles nobles ou anciennes préférer un emploi infime dans un chemin de fer ou un télégraphe plutôt que de s'abaisser jusqu'à composer ou à l'usine.

Pendant ce temps, l'industrie et le commerce, qui sont bien l'« alma mater » de nos temps, ouvrent largement leurs rangs, sollicitent toutes les intelligences et promettent le succès à tous ceux qui veulent faire un effort soutenu et bien dirigé. C'est une vérité d'évidence que là les emplois sont beaucoup moins rares que les sujets capables de les remplir et que c'est la réalité que l'avenir est assuré au plus digne. Ah! si l'on savait dans les classes les plus instruites et qui devraient être les plus utiles à la société, combien les champs de l'industrie et du commerce sont illimités, avec quelle aisance infinie peuvent s'y développer les hommes les mieux doués, sans doute il y aurait un mouvement d'émigration de toutes ces carrières, où l'on se consume dans la dépendance, mouvement qui se jetterait dans le travail libre, profitable à tous. C'est ce que veut démontrer un enseignement commercial rationnel, tel qu'il sera appliqué dans l'École de commerce de Lyon. Les jeunes gens, déjà instruits, qui y entreront à quinze ans, y recevront avec les notions professionnelles, toutes les connaissances que doit posséder un négociant distingué. Quand ils auront dû apprendre dans leurs éléments les sciences de l'économie politique, du droit, de la chimie, l'art de correspondre et de traiter les questions les plus ardues, l'histoire, la géographie raisonnée, les langues étrangères, ils verront que si elle est bien exercée, la fonction commerciale ne le cède à aucune autre et que, quelque intelligents qu'ils soient, ils peuvent sans déroger, succéder à leur père.

Le développement constant du travail est l'honneur et la sauvegarde de notre société contemporaine; c'est le caractère particulier de notre temps; on peut, en le démontrant, satisfaire, aussi bien que par certaines fictions classiques, l'imagination généreuse de la jeunesse.

Un homme d'Etat illustre, qui est en même temps un universitaire, un lettré, M. Gladstone, a osé dire: « Le revenu d'un pays et sa richesse se mesurent par l'étendue de son commerce. » L'École de commerce de Lyon aidera le pays à se pénétrer de cette vérité.

## COURRIER DE PARIS

23 septembre 1872.

Le char de l'Etat a cessé de naviguer sur un volcan, comme dirait M. Prudhomme: on l'atque terre-à-terre, nous voilà sauvés des cataclysmes plus ou moins imaginaires que nous promettaient les banquets autorisés ou interdits du 22 septembre. La paix la plus édifiante a présidé au reste aux agapes démocratiques, et le festin de l'Arbresle lui-même a mieux fini que les premiers renseignements parvenus à quelques journaux de Paris ne l'avaient d'abord fait supposer.

Jusqu'ici les Marseillais seuls paraissent avoir été honorés de la visite de la police. Quant à Paris, quelques petites fêtes de famille ont doucement égayé la banquette, sans la troubler, et nous pouvons reprendre d'un pas tranquille notre marche vers la République conservatrice.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a décidément épousé sa plume d'oisif: l'homme et la plume sont en effet inséparables; ils écrivaient hier au conseil général de Saône-et-Loire, ils s'entretenaient aujourd'hui avec le conseil général de Vaucluse, dans des termes moins compromettants, mais analogues; entre temps, ils congratulent les conseillers municipaux d'Aubazine et de Palaringe. Donc, ô homme! ô plume! vous pouvez opposer un cœur ferme aux objurgations des réactionnaires: Aubazine et Palaringe sont avec vous.

Mais voilà que j'abandonne le 22 septembre sans vous dire un mot du banquet de Beaumont-le-Roger. Beaumont-le-Roger est un bourg du département de l'Eure qui devait jouer cette année de tous les avantages attachés à un concours agricole, notamment d'un banquet réunissant tous les gros bonnets de la contrée, entre autres le duc de Broglie. Cette solennité devait avoir lieu le 22 septembre, tout comme les réunions.

Or, les journaux républicains de l'Eure se sont étonnés de cette coïncidence; ils y ont vu le part de des conservateurs le dessin de parler pendant que leurs adversaires seraient forcés de se taire. Aussi M. de Broglie et ses amis ont-ils renoncé à banqueter ce jour-là; mais ils n'ont pas renoncé à parler, d'où, moins par l'organe de leur coryphée, M. de Broglie a donc communiqué au Français et au Courrier de France son opinion sur l'ensemble des choses.

M. de Broglie se réjouit de cette date choisie par les radicaux pour caractériser leur république: vous voyez, s'écrie-t-il, les partisans de la Terreur brisent le masque, M. Thiers ne peut plus avoir d'illusion sur leur compte; d'ailleurs ne s'est-il point séparé d'eux quand il a promis aux députés du centre droit de rester conservateur dans la république qu'il présidera? Bref, M. de Broglie est échantonné que l'abime se creuse entre M. Thiers et les radicaux. Il déclare que cela suffit à son bonheur et à celui de ses amis; ils n'ont jamais demandé à M. Thiers de rétablir la monarchie, mais seulement de tenir tête au radicalisme.

Il est assez instructif de voir les gémissements des fameux délégués de la droite et du centre droit, après l'entrevue avec M. Thiers, se transformer en cris de joie; ces messieurs mettent en pratique le précepte: « Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a », ou plutôt, comme dans la revue des Variétés, « il faut conserver ce que l'on aime pas. »

Bon-Secours. Les familles cheminaient derrière; M. et Mme Henry fermaient la marche. A la même heure, le curé du bourg de Baiz et son vicaire, précédés de la croix et de la bannière, suivis des habitants du bourg, s'avancèrent processionnellement à la rencontre des petits pèlerins. Hommes et femmes portaient ces beaux costumes qui semblent empruntés à l'Orient, et que le temps n'a pu modifier, même dans une époque où l'originalité des vêtements a complètement disparu avec celle des mœurs et des caractères. A moitié route, les deux cortèges n'en formaient plus qu'un seul. Le curé avait entonné le Magnificat, que toutes les voix chantaient à l'unisson. Un doux soleil éclairait ce tableau: le bruit de la mer, grave et solennel comme celui d'un orgue immense, accompagnait les chants religieux.

Après l'office, le bon curé descendit les marches de l'autel, et prononça cette courte allocution: « Mes chers enfants, vous avez désobéi à vos parents et Dieu vous a punis. En présence du danger commun, vous vous êtes aidés mutuellement, et Dieu vous a secourus. En face de la mort vous avez prié Dieu, et Dieu vous a délivrés. Que tout cela vous serve d'enseignement. Montrez-vous soumis et respectueux envers vos familles; épargnez le cœur de vos mères; aimez-vous les uns les autres; et, quoi qu'il vous arrive, mettez toujours votre confiance dans le ciel. Vous savez tous par quelles mains le petit Marc a été sauvé. Nous avons cru d'abord que c'était un ange qui l'avait recueilli. Le miracle reste tout entier, et puisque Dieu, dans sa bonté, daigne parfois se servir de plus humbles instruments pour l'accomplissement de ses desseins, apprenez par là, mes enfants, à être bons pour tous et à ne mépriser personne. »

(A suivre.) JULES SANDEAU.

En rassemblant ses papiers épars, elle mit la main sur un pli venu par la poste, et qui était là depuis la veille.

Elle déchira l'enveloppe et lut le billet que voici:

Paris, 14 septembre.  
« Je n'y tiens plus! Tu l'as dit, les affaires ne sont pas la grande affaire de la vie. O chers amis, seules joies de mon cœur, je vais donc enfin vous retrouver! Ma femme, mon enfant, je vais vous presser dans mes bras! Il n'y a que vous au monde, doux trésors! Il n'y a que vous, tout le reste n'est rien. Je pars demain, par l'express du soir. Ces quelques mots ne me précéderont que d'un jour. Je suis tout simplement le plus heureux des hommes; il n'est pas de bonheur qui puisse égaler le mien. »

« H. »  
— M. le curé, dit-elle, emmenez-moi. Il est parti, il vient; il sera ici dans une heure! Que voulez-vous que je lui dise? qu'il n'a plus d'enfant, que son fils est mort! son fils qui m'avait comblé, son fils que j'avais promis de lui rendre! C'est impossible! Dieu n'exige pas que je dise cela. Emmenez-moi, ou plutôt d'emmenez. Oui, demeuriez, par grâce, par pitié! Je reviendrai quand il m'appellera. Vous êtes bon, monsieur le curé, vous savez parler au cœur des malheureux. Dites-leur que je vis, que j'aurai la force de vivre. Nous vivrons l'un pour l'autre, avec l'espoir de retrouver, dans une autre existence, les êtres chers que nous avons perdus. »

En achevant ces dernières paroles, elle avait senti son cœur se détendre.

Elle passa rapidement son mouchoir sur ses yeux, et se rajustant avec précipitation, elle allait s'élaner hors de la chambre, quand tout à coup on entendit le roulement d'une voiture sur le quai.

C'était la voiture de Guérande. Elle voulut s'enfuir: elle avait ses pieds vissés au plancher.

La voiture s'était arrêtée. Un bruit de pas montait dans l'escalier. Elle s'affaissa sur elle-même et se cacha la figure dans ses mains.

Le curé s'était levé et regardait la porte. La porte s'ouvrit brusquement, M. Henry parut sur le seuil.

Il ne savait rien! Il arrivait joyeux.

« Va-t'en! va-t'en! » s'écria-t-elle sans oser relever la tête.

Elle ne put en dire davantage: sa voix se brisa dans un sanglot.

« Du courage, monsieur! dit le curé; Dieu vous éprouve encore une fois. Du courage... pour vous... pour elle! »

M. Henry se tenait sur le pas de la porte, l'œil hagard, les traits bouleversés.

« Marc! répéta-t-il d'une voix déchirante. »

« Marc! répéta-t-il en se précipitant vers le lit de son fils. »

« Marc! » cria-t-il une dernière fois en écartant les rideaux par un geste désespéré.

Il y avait sur la couverture quelque chose d'enveloppé dans un châle.

« Au troisième appel, plus retentissant encore que les deux autres, le châle se mit à remuer, et ce qu'il y avait d'enveloppé dans ses plis sauta au cou de M. Henry en disant: »

« Bonjour, petit père! »

XXI

Quelle journée fut jamais plus remplie d'émotions de toute nature! La nouvelle s'était répandue dans le bourg. Marc, depuis le moment où il s'était senti entraîné par la vague, ne se souvenait absolument de rien. On criait au miracle: un ange avait recueilli l'enfant et l'avait porté dans son lit! Tous les habitants, atterrés sur le quai, assiégaient la porte de M. Henry et demandaient à voir le petit

Marc, trop faible encore pour pouvoir descendre; M. Henry fut obligée de se montrer à la fenêtre et de présenter à la population émerveillée. Assis sur le seuil de la porte, et complètement étranger à ce qui se passait autour de lui, Bibia collationnait tranquillement d'une croûte de pain et d'un oignon cru.

Méprisant, les premiers transports apaisés, la mère avait reconnu le châle dans lequel son fils était enveloppé; c'était le tartan qu'elle avait laissé aux mains de Bibia. Quelle apparence que Bibia eût joué un rôle dans cette aventure? Seule, Mme Henry, sans pouvoir l'expliquer, entrevoyait déjà la vérité. Avant de se faire dans son esprit, la lumière se faisait dans son cœur: l'esprit cherche, le cœur devine.

Une chaloupe qui avait disparu du port pendant la nuit venait d'être retrouvée au fond d'une anse, près du bourg de Batz, sans un homme d'équipage à bord.

Il y avait sur la côte, au-dessus de la baie où la chaloupe était encore échouée, une mesure qui habitait un pauvre ménage. L'homme était malade; la femme avait passé toute la nuit à son chevet. Une heure avant que le jour parût, la porte s'était ouverte comme poussée par un coup de vent, et Bibia était entré avec un enfant dans ses bras. L'enfant était mort dans un châle, sans connaissance, à moitié mort de froid. Bibia semblait transfigurée; ses yeux brillaient comme deux tisons.

A peine entré, il avait jeté deux regards dans la cheminée, présente l'enfant à la flamme, et tout on le bercant sur ses genoux, il lui versait goutte à goutte entre les lèvres le vin d'une fiole entourée d'osier, qu'il avait tirée de sa besace: tout cela avec l'intelligence et la tendresse d'une mère. Vingt minutes après, il s'en allait comme il était venu, emportant avec lui l'enfant, qui dormait contre sa poitrine.

L'ange, c'était Bibia. Quoi! dira-t-on, ce

monstre, ce méchant, cet idiot? Eh bien, oui! il avait suffi de la bonté d'une femme, des caresses et de la grâce d'un enfant, pour jeter dans cette fange un germe d'affection, de reconnaissance et de dévouement. Ce germe, indolent, presque inerte, avait éclaté tout à coup en présence du désespoir et de la fureur de la mère. Bibia avait compris enfin que Marc était parti avec les autres, que sa vie était en danger.

Instinctivement, sans conscience peut-être de l'acte prodigieux qu'il allait accomplir, comme un projectile obéissant à l'impulsion qu'il a reçue, Bibia avait couru vers le port, il s'était précipité dans une chaloupe, il avait gouverné sur la Roche, il était arrivé juste à point pour saisir l'enfant que la vague emportait. Dieu l'avait conduit, Dieu l'avait ramené. La leçon qui s'était faite en lui n'avait duré que quelques heures: sa mission remplie, son œuvre terminée, le pauvre idiot était retombé dans sa nuit, il ne se souvenait plus.

M. Henry cut beau le tourner et le retourner de tous sens, aucun tressaillement intérieur n'ébranla sa carapace informe.

« Embrasse-le! » dit-elle à Marc en le jetant au cou de Bibia.

Bibia regardait tout à tour la mère et l'enfant. Il porta à sa bouche un des doigts de sa main, celui qu'avait pansé M. Henry, et il s'éloigna.

Quand j'arrivai au Pouliguen, le hameau se remettait à peine de ses émotions. L'assistance, le lendemain, à une cérémonie touchante. Dès le matin, tous les enfants dans leurs habits de fête, se tenaient rangés le long du quai, sur une seule file. Au premier appel des cloches, qui sonnaient à toute volée, le cortège s'ébranla, et se déroula sur la côte en se dirigeant vers le bourg de Batz. Pieds nus, chacun d'eux un cierge à la main, ils se rendaient en pèlerinage à la chapelle de la Vierge: c'était un vœu qu'au moment suprême ils avaient fait, sur la Roche, à Notre-Dame-de-

Retenons deux choses pourtant dans ce ma- nifeste : M. de Broglie ne songe pas à rétablir la monarchie, il accepte la République de M. Thiers. Nous verrons à la rentrée ce qu'il y a de solide dans ces bonnes résolutions.

M. About est revenu hier soir et se prépare à nous raconter ses malheurs et sa délivrance ; d'après les quelques mots qu'il a écrits au début, nous devons croire que la prétention du ministre public allemand était de poursuivre M. About comme Français ayant commis un délit sur le territoire allemand par cela seul que le journal contenant des articles avait été expédié ou mis en vente sur ce territoire ; d'après cette théorie, nous pourrions être poursuivis à Sidney, à Calcutta ou à Honolulu pour ce que nous imprimons tous les jours à Paris.

Je dois dire que les journaux allemands persistent à dire que M. Edmond About a été poursuivi non pour des articles, mais pour des menées. Attendons des renseignements plus complets.

La déclaration de M. About.

Le télégraphe nous a transmis hier le résumé assez complet de la déclaration publiée par M. About en tête du XIX<sup>e</sup> Siècle. Nos lecteurs, toutefois, nous sauront gré d'en reproduire le texte intégral :

Paris, le 22 septembre 1872. 10 heures du soir. Je serais bien ingrat si, en rentrant à Paris, je n'employais les premières minutes de ma liberté à remercier M. le président de la République, M. le ministre des affaires étrangères et M. de Clercq, de l'intervention diplomatique qu'ils m'ont spontanément offerte et que j'ai cru devoir accepter.

Je dois aussi à la plus grande reconnaissance à la commission des auteurs dramatiques, au comité des Gens de lettres, à l'École normale *alma mater*, et à mes généreux confrères de la presse, française et étrangère, qui, sans acception de parti, ont unanimement plaidé ma cause.

A ce propos, un des nombreux Français qui ont serré la main sur ma route me disait aujourd'hui : « Les journalistes ont montré un esprit de solidarité qui les honore. » J'ajoute qu'ils ont fait preuve d'un grand sens politique en devenant, par une sorte d'instinct, un danger inconnu jusqu'ici, qui nous menace tous.

Le parquet du conseil de guerre de Strasbourg a visé bien plus haut que mon humble personne. Il ne tendait à rien moins qu'à introduire dans le droit international un principe inouï. Les nouveaux tyrans de l'Europe prétendent pas qu'un Français à Paris, un Anglais à Londres, un Italien à Rome puisse les juger sévèrement dans un livre ou dans un journal sans devenir *ipso facto* leur justiciable ; il suffit que le livre ait été introduit en Allemagne, même par un Allemand, pour que le procureur impérial lance un mandat d'arrêt contre l'auteur.

Et si l'auteur, au bout d'un an ou plus, se fourvoie sur le sol hospitalier de l'empire germanique, il peut être emprisonné comme moi, jeté en prison comme moi, et accusé comme moi du crime de haute trahison.

On lui reprochera d'avoir semé la haine et le mépris du gouvernement allemand, d'avoir conspiré contre l'unité de l'empire et jeté des idées de révolte dans les âmes du peuple allemand. Les circonlocutions qui m'ont permis d'échapper à cette accusation ne se reproduiront pas tous les jours, tandis que les parquets de M. de Bismarck, battus hier, persistent dans leur théorie et s'obstinent à fixer la jurisprudence au gré de leur intérêt.

Il est donc nécessaire que tous les écrivains de l'Europe serrent les coudes en face d'un ennemi commun qui se plat à braver l'opinion publique. Ce ne sera pas de trop de tout leur talent et de tout leur courage pour défendre contre cette arrogance et cette prétention la sainte liberté d'écrire.

L'Instruction du Soldat

Nous empruntons au dernier numéro du Bulletin des Officiers l'article suivant : Voici à peu près le programme de l'Instruction telle, non pas qu'elle a été au ... de ligne, mais telle que nous aurions désiré l'établir et telle qu'elle aura lieu aussitôt après l'inspection générale.

Coloies dans les compagnies : deux degrés. Le premier degré consiste à apprendre aux hommes qui arrivent illettrés : 1° à lire ; 2° à écrire ; 3° à calculer (quatre premiers degrés).

Le deuxième degré consiste à apprendre aux hommes qui arrivent sachant déjà lire et écrire, les premiers éléments de la grammaire, du calcul, et enfin quelques notions de géographie et d'histoire.

Les commandants de compagnie sont les directeurs de ces écoles. Ils ont pour sous-directeurs les officiers de section, et pour moniteurs les sous-officiers de la compagnie.

Comme mesure d'ordre, un contrôle nominatif de la compagnie est établi ; tous les trimestres, le commandant de la compagnie met des notes aux hommes, et quand leur instruction est terminée dans chaque classe, il les fait passer à la classe supérieure.

Aucun homme ne sera proposé pour un semestre ou pour la première classe s'il ne sait lire et écrire.

Les écoles ont toujours lieu uniformément de quatre à cinq heures tous les jours. Les cahiers de papier, plumes et encre sont employés à l'exécution de l'ardoise. Les cours ont lieu dans les chambrées.

Quand le commandant de la compagnie juge l'Instruction terminée, il propose les *Loges*, à la fin de chaque semestre, au chef de bataillon pour passer à une école supérieure.

Il est créé dans chaque bataillon une école d'un ordre plus élevé, sous la direction supérieure du chef de bataillon.

pour Rome. Son voyage a un but tout privé et doit durer un mois environ. L'Univers croit savoir néanmoins que Mgr de Bonnehose a vu le président de la République avant son départ et s'est entretenu avec lui des affaires italiennes.

Une lettre de Rome dit qu'on tient pour certain, dans notre corps diplomatique accrédité au Vatican, que le pape n'a interpellé ni par écrit, ni par message, au sujet du Congrès, soit les trois empereurs, soit celui d'Autriche.

L'Univers, qui a fait tant de tapage avec cette nouvelle, a été tout simplement mystifié par son correspondant.

On écrit de New-York que le secrétaire général du Trésor, prenant en considération les réclamations présentées par les négociants de cette place, a décidé que les marchandises importées de l'étranger n'auront plus besoin, désormais, d'être accompagnées d'une facture certifiée par les agents consulaires des Etats-Unis. Il suffira, en attendant la présentation de cette pièce que les importateurs fournissent une simple caution.

S'il faut en croire la Liberté, le conseil des ministres aurait décidé qu'on en reviendrait à l'ancienne taxe sur les permis de chasser.

Plusieurs journaux annoncent que M. Thiers assistera aux grandes manœuvres qui auront lieu cette semaine dans la banlieue de Paris.

M. Thiers assistait, avant-hier, aux courses du bois de Boulogne. Il est arrivé à trois heures, accompagné de M<sup>me</sup> Thiers, des généraux de Cisse, Ladmiraull et d'une suite nombreuse.

Le président ne s'est retiré qu'après avoir vu courir l'Omniùm.

Le Rappel donne un étrange renseignement à propos des chevaux arabes que M. Thiers a reçus dernièrement, et dont l'un a une oreille fendue comme une bête de réforme :

Je me suis informé de la cause de cette mutilation, et voici ce que j'ai appris. Le vendredi et le samedi étant des jours fastes pour les Arabes, ils incisent une oreille aux chevaux qui naissent ces deux jours-là, l'oreille droite à ceux qui naissent le vendredi, la gauche à ceux qui voient le jour le samedi.

Hier à 3 heures, M. le président de la République a visité les ateliers de la maison Godillot ; il a dû ensuite se rendre à l'hôtel de la place Saint-Georges.

Le maréchal Bazaine, comme on sait, affirme que l'investissement de Metz avait été complet le 18 août.

Il résulte des dépositions des officiers prussiens, transmises au général de Rivière, que c'est seulement le 20 août que l'armée allemande prit des dispositions pour achever l'investissement.

Jusqu'à ce qu'on s'était borné à faire observer la rive droite de la Moselle, et le 19 août, le prince Frédéric-Charles craignait encore un retour offensif du maréchal Bazaine.

Le Courrier de France est en polémique avec le Pays sur la question de savoir qui doit porter la responsabilité de la guerre déclarée par le gouvernement impérial en 1870.

Un article du Courrier de France, qui n'est pas signé, mais qui émane de M. Robert Mitchell (ancien rédacteur en chef du Constitutionnel en 1879), rapporte un incident et un propos curieux qui n'ont reçu jusqu'ici, à notre connaissance du moins, aucune publicité.

Nous laissons la parole à M. R. Mitchell : « Il se produisit alors, dit-il, un incident qui pourrait servir à classer les responsabilités, à déterminer la part de chacun dans cette immense catastrophe.

« Comme nous quittons la garde des sceaux, nous rencontrâmes M. Paul de Cassagnac qui paraissait très-satisfait.

« Je suis chez Olivier, lui dis-je, grâce à Dieu, la paix est assurée.

« Il nous répondit : « Mon père sort de chez l'empereur ; la guerre est décidée. »

Ainsi donc, le 14 juillet, à midi, le ministre voulait la paix, et le souverain préparait la guerre.

Le Journal du Loiret confirme les nouvelles que nous avons reçues sur l'état de santé de l'évêque d'Orléans.

La mauvaise santé de Mgr Dupanloup, dit ce journal, ne lui a pas permis de présider, selon son désir, la retraite ecclésiastique qui s'est ouverte à Orléans lundi dernier.

Le Courrier de France annonce que le 72<sup>e</sup> de ligne en garnison à Troyes a reçu son ordre de départ pour Chaumont où il va remplacer les régiments allemands.

Il paraît, dit le Courrier de France, que le gouvernement français a obtenu de la Prusse l'autorisation d'armer les douaniers dans les départements occupés.

Une clause du traité enlevait jusqu'ici cette faculté à notre gouvernement dans lesdits départements.

On télégraphie de Genève que Mgr Mermilod, curé de cette ville, qui vient d'être suspendu de ses fonctions par arrêté du conseil d'Etat de cette ville, a résolu de se maintenir à la tête de sa paroisse et à ne céder qu'à la force.

La tranquillité est parfaite à Genève ; mais dimanche dernier, il régnait dans la cité une certaine agitation.

Il résulte d'informations sûres que l'empereur Guillaume voit avec regret M. de Bismarck combattre aussi vivement les évêques, et exprime hautement son désir de voir ce conflit bientôt terminé. Aussi assure-t-on que le chancelier est retourné à Warzin de fort mauvaise humeur en raison de l'opposition qui se manifeste contre lui-même chez les conservateurs, lesquels font cause commune avec les évêques.

La seconde livraison de l'ouvrage de l'état-major allemand sur la dernière guerre sera publiée fin d'octobre ; elle contiendra le récit des batailles de Wissembourg, Werth et Spickeren.

En Bavière, la fondation d'une école normale pour les maîtres de gymnastique vient d'être approuvée par le roi. Cet établissement aura son siège à Munich ; il s'ouvrira au commencement de l'année scolaire 1872-73. Il a pour but de former des professeurs de gymnastique pour les établissements publics ou privés et des directeurs d'écoles de ce genre. Il sera sous la surveillance du ministre de l'Instruction publique et des cultes ; le directeur en sera en même temps le principal professeur. Le reste du personnel se composera d'un médecin, d'un professeur auxiliaire et d'un surveillant.

On mande de Stockholm que le manifeste du roi au conseil d'Etat se résume ainsi : « Que le bien des deux peuples soit ma devise, et que cette devise soit l'expression de mon ardent amour pour les deux peuples qui ont été réunis par moi illustre ancêtre. Leur bonheur sera, toute ma vie, le but suprême de mes efforts. »

Le corps du roi arrivera mardi à Stockholm ; l'enterrement aura lieu d'ici à trois semaines. Le roi Oscar a été proclamé, le 21 septembre, roi de Norvège à Christiania.

Dans un meeting tenu dernièrement à Barcelone, par les républicains de cette ville, il a été décidé qu'on nommerait une commission chargée d'organiser sous bref délai une grève des locataires contre les exigences des propriétaires.

Toutes les personnes présentes ont été invitées à donner leur nom et leur adhésion à cette ligue défensive. Les loyers devront être réduits de moitié. Ils ne se paieront que par termes éclus, etc.

Tout cela est peut-être excellent, dit la France, mais comment les locataires grévistes s'y prendront-ils pour triompher des propriétaires ? La commission indiquera, dit-on, la manière d'organiser la grève. Conseillera-t-elle, par hasard, de démolir en masse et de bivouaquer dans la campagne ?

Ces gens par trop radical. Nous attendons avec curiosité la recette de la commission.

LA RÉCOLTE DU VIN DANS LA CHAMPAGNE

L'Indépendant de Reims donne les renseignements suivants sur la récolte du vin dans la Champagne :

Certes, le vin ne pourra vraisemblablement être comparé aux grandes années 1838 et 1865 ; il se rapprochera plutôt de 1870 et fera ce qu'on appelle un bon vin de commerce, c'est-à-dire d'une bonne qualité moyenne. Nous savons parfaitement que telle n'est pas en Champagne l'opinion d'un grand nombre.

Les quelques vigneron qui n'ont pas vendu et tous les négociants qui ont acheté ont intérêt à être très-optimistes dans leurs appréciations. Une remarque assez curieuse, basée sur un précédent connu, prouvera la véracité de notre assertion.

Dans toutes les grandes années, 1858, 1865, 1870 et 1876, les vendanges se sont faites du 15 au 15 septembre, celles de 1872 ne sont pas encore commencées à l'heure qu'il est, et il n'est pas d'exemple d'avoir obtenu un grand vin aussi tardivement.

Nous serons peut-être encore plus timides pour apprécier la quantité. Au dire des gens compétents, la récolte peut s'évaluer, approximativement, à un cinquième ou un quart au plus d'année ordinaire. A Ay, dans la vallée de la Marne et dans les environs de Pierry, on aura environ de 3 à 4 pièces de deux hectolitres par arpent (la contenance de l'arpent est de 40 ares en moyenne). La côte d'Ay, fameuse par ses raisins blancs, et la montagne de Reims sont plus maltraitées et produiront moins encore. Verzenay, principalement, a subi au mois de juin une formidable invasion de vers blancs qui ont fortement attaqué les vignes.

Les prix, comme nous le disions plus haut, ont atteint des chiffres fabuleux. On a payé couramment à Ay 800 francs la pièce de deux hectolitres, on nous cite même une transaction à 900 fr. Si l'on se reporte aux années précédentes, où le vin était déjà à un prix fort élevé, on trouvera une différence notable. On a acheté, en 1871, à Ay, de 500 à 550 fr. la pièce, et en 1869, de 450 à 625. Deux ans plus tôt, en 1869, on payait toujours, à Ay, 200 à 240 fr. Quatre fois moins qu'en 1872 ! Ces prix sont les mêmes un peu partout, dans les vignobles de premier ordre comme dans les deuxièmes crus. Ainsi à Verzenay, 800 fr. Cramant 600 fr., Bouzy 750 à 770 fr., Pierry 600 fr., Le Mesnil 700-800. Ludes (cru de troisième ordre) 650-700. L'année dernière, les vins étaient cotés à Verzenay 350-375, Cramant 460-480, Ludes 275, etc.

deuxes sympathies et notre plus sincère reconnaissance pour votre attitude virile et résolue, animée de l'esprit autrichien, contre des tendances que nous considérons comme antipathiques.

« Ce n'est pas à vous de décider si vous suivez pour la défense de l'honneur de l'Autriche, et que le succès couronne vos efforts !

Vienne, le 7 septembre 1872. Avec considération, etc. (Suivent les signatures.)

Pour comprendre toute l'importance de cette manifestation, il faut se rappeler que la Tagespresse, journal constitutionnel et libéral, est en même temps l'organe qui, en Autriche, combat avec le plus de zèle et d'ardeur les tendances prussiennes de la presse viennoise, et que ce qui le distingue, en outre, de ses autres collègues du même parti, c'est la sympathie qu'il n'a cessé de témoigner pour la France. Il y a quelque temps, ce journal eut une querelle très-vive avec la Gazette allemande, organe tout à fait prussien de Vienne, querelle qui dégénéra, comme on sait, en une attaque armée de la part d'un des rédacteurs de cette dernière feuille contre un autre rédacteur de la Tagespresse.

Les Financiers prussiens.

On écrit de Berlin, 20 septembre, au Moniteur universel :

Lorsque l'empereur d'Autriche a reçu ici le corps diplomatique, dans l'hôtel de l'ambassade, le comte Karolyi lui a présenté aussi le Mirès, ou, si vous aimez mieux, le Rothschild berlinois, le plus riche banquier Bleichroeder, à qui le dernier emprunt français a valu encore que les dix millions. Ici, M. Bleichroeder porte le titre modeste, mais recherché, de *commerzien-rath*, ou conseiller commercial. En le présentant à son souverain, le comte Karolyi, faisant un jeu de mots spirituel et difficile à rendre en français, a dit à François-Joseph : « Sire, voici encore un des fondateurs (*Gründer*) de l'empire allemand. »

« *Gründer* est le mot employé ici pour désigner ces audacieux aventuriers de la finance qui fondent sous des noms divers, sous des raisons sociales plus ou moins étranges, des associations industrielles ou financières, en vue de fabriquer une nouvelle bière, ou de nouveau savon, ou d'exploiter des mines qui existent parfois dans la lune, ou de construire des chemins de fer comme ceux qui ont immortalisé le nom de Stroussberg, en Roumanie.

Grâce aux artifices de la réclame, on fait monter à une hauteur vertigineuse les actions de ces véreuses ou ruses entreprises, on s'en défait avec un gros bénéfice, et puis on regarde d'un œil satisfait les spéculateurs novices, les acheteurs trop confiants rouler dans le gouffre de la baisse. Un dicton devenu populaire à la Bourse de Berlin énumère les acteurs qui se partagent les rôles dans cette tragédie. Voici leurs noms : *Finder, Gründer, Schinder, Rinder*, inventeurs, fondateurs, écorcheurs, le *boaf* ou les dupes.

Le *Finder* a l'idée, le *Gründer* lance l'affaire, fonde la société ou la compagnie, le *Schinder* est le spéculateur adroit et peu scrupuleux qui « fait mousser » les actions et les passe au bout (*Rinder*), qui s'en défait comme il peut. Un journal berlinois a dit que ce genre de spéculations est un engagement que pensait Horace quand il a écrit à la dixième ligne de son *ode* à Mercure, dieu du vol :

Calidum quidquid placuit, jocus Condere furto.

Ces messieurs s'entendent à merveille à combiner le vol avec les fondations de sociétés, et leurs adroits larcins sont assez amusants parfois, excepté pour leurs dupes.

L'année 1871, la première de l'ère des milliards, a vu pulluler dans l'Allemagne innombrable par notre exploitation de mines diverses au capital de 13,336,000 thalers ; 17 autres entreprises, au capital de 6,880,000 thalers ; 14 pour usines métallurgiques, au capital de 19,950,000 thalers ; 6 pour fabrications de produits chimiques, au capital de 2,689,000 thalers ; 5 pour la fabrication des papiers, au capital de 2,570,000 thalers ; 1 compagnie d'assurances, au capital de 1 million de thalers (3,750,000 fr.) ; 37 fabrications diverses, représentant un capital de 33,842 mille 150 thalers.

Jamais l'Allemagne n'avait connu pareille fièvre de spéculation. On a inventé pour désigner la chose et surtout les désastres qu'elle entraîne, un mot nouveau : *Gründungsmanie* ; la grande esoragerie des fondations. Je ne m'étonne pas que l'empereur d'Autriche ait souri à l'égard de M. Karolyi à prononcé ce mot, ni le nom de *Gründer*. Il en est assez quelque chose, lui qui a engagé et perdu 10 millions de florins appartenant à son pupille, le prince de la Tour et Taxis, dans les spéculations d'un autre *Gründer*, qui était Belge, il est vrai, mais digne d'être nommé *Gründer*.

Les spéculations financières m'amenent naturellement à vous parler de la nouvelle monnaie allemande. Sachez qu'on a frappé en or pour 235 millions de marcs, soit près de 300 millions de francs. Les patriotes allemands remarquant avec douleur que les souverains n'ont pas même pu s'accorder sur l'orthographe du mot *roi* *König*, qui la France a gravé *King*, la Bavière *King*, la Saxe *King*, etc. dans un précédent d'une telle discordance, que l'unité de l'Allemagne est faite ! quelle plaisanterie !

La crise ministérielle en Bavière.

Nous lisons dans la Gazette de l'Allemagne du Nord du 22 :

D'après les nouvelles que nous recevons, nous pouvons considérer la combinaison de M. de Gasser comme abandonnée. On dit que M. de Pretschner a été chargé de composer un nouveau cabinet. M. de Gasser retourne à son poste de ministre plénipotentiaire à Stuttgart. Ce résultat répond entièrement à la confiance inébranlable que le peuple allemand a mise depuis 1870 dans le roi de Bavière.

La Gazette d'Augsbourg, la Gazette de Francfort et la Gazette nationale publient, à ce sujet, des renseignements tout à fait semblables.

Une houillère en feu.

On lit dans la Correspondance Havas :

Le phénomène d'une houillère en feu s'est produit, il y a bien longtemps déjà, vers 1775, à Parkgate, près de Sheffield. A cette époque, une mine de charbon, ouverte dans les environs, était exploitée avec grand profit. Un jour le feu y prit, on ne sait comment, et les mineurs effrayés s'enfuirent simplement de la mine sans faire aucun effort pour éteindre l'incendie souterrain. A quelque distance du puits Basset (c'était le nom de la mine en feu), on recommença de nouveaux travaux.

Tout alla bien ainsi jusqu'en 1868. Un beau matin, un mineur descendant dans le puits nouveau, fut fort effrayé de voir des flammes et des piétons du fond. Cette fois, les ouvriers se mirent à travailler, en rampant d'abord sur les mains et les genoux. Au prix de mille peines et à un coût énorme, on put ainsi construire un mur de mille mètres de long et d'un à cinq pieds d'épaisseur. Dans ce mur, et par intervalles, mis des tronçons de tuyau, que l'on bouche naturellement, mais qui permettent, à l'occasion, de bien voir l'état des choses du côté du vieux puits. Grâce à ces précautions, le feu paraît diminuer ; les fermiers, dont les moissons dans les terres au-dessus croissent comme en terre chaude, constatent un effet qu'ils ne doivent plus compter sur cette chaleur souterraine qui va diminuant tous les jours.

La lutte de l'homme contre l'élément destructeur dans le cas actuel présente les détails les plus intéressants. Il fut résolu d'isoler les parties déjà atteintes par le feu en deux points, d'abord à l'extrémité de la mine, puis à l'extrémité de la fumée intense. Le plan fut, les ouvriers se mirent à travailler, en rampant d'abord sur les mains et les genoux. Au prix de mille peines et à un coût énorme, on put ainsi construire un mur de mille mètres de long et d'un à cinq pieds d'épaisseur. Dans ce mur, et par intervalles, mis des tronçons de tuyau, que l'on bouche naturellement, mais qui permettent, à l'occasion, de bien voir l'état des choses du côté du vieux puits. Grâce à ces précautions, le feu paraît diminuer ; les fermiers, dont les moissons dans les terres au-dessus croissent comme en terre chaude, constatent un effet qu'ils ne doivent plus compter sur cette chaleur souterraine qui va diminuant tous les jours.

Campagne présidentielle aux Etats-Unis.

La médaille des Etats-Unis, si brillante, a un revers qui montre à nu des mœurs politiques peu enviables. C'est surtout aux époques d'agitation électorale que les côtés faibles de la grande République se révèlent au grand jour. Mais, tout compte fait, il est certain que les bienfaits immenses de la liberté procire aux Américains l'empont de beaucoup sur les inconvénients inévitables qu'elle entraîne avec elle.

Les partis sont en ce moment au plus fort de la campagne de l'élection présidentielle. Les hostilités sont rudement menées de part et d'autre. Nous en avons un échantillon des mieux réussis dans le scandale dont la « convention de Louisville » est le théâtre et dont nous empruntons le très-intéressant récit au Courrier des Etats-Unis :

L'affaire s'est passée entre deux personnages dont l'un en particulier, M. Blanton Duncan, a un rôle capital dans la comédie politique qui se joue dans cette ville. M. Duncan, ou « le colonel Duncan », comme on l'appelle, est, au moins nominativement le promoteur de la « convention de Louisville », qui comme l'on sait, est convoquée pour opposer un candidat « démocratique pur » à l'élé « républicain libéral » des conventions de Cincinnati et de Baltimore.

Or, dans la journée d'avant-hier, M. Duncan, entrant à l'hôtel Galt, se trouva en présence d'un groupe dont le chef était le général Geo. A. Custer et le docteur J.-L. Keller, médecin éminent de la ville.

Ces messieurs, qui ne s'étaient pas aperçus d'abord de la présence du colonel, parlaient précisément en termes peu flatteurs de lui et de sa coterie. M. Duncan les interrompit en disant que sa convention était une très grande affaire, la plus grande affaire de ce genre qu'il y ait jamais eu sur ce continent. « C'est dans la convention de Louisville », dit le général Custer. Elle durera trois jours, c'est là toute l'importance qu'elle aura.

Ces préliminaires, assez indifférents en eux-mêmes, n'en furent pas moins le prélude d'un orage. Le docteur Keller, qui s'était mordu les lèvres dès le commencement, demanda à M. Duncan s'il avait remarqué la tournure des gens qui étaient venus à son appel. « Ce que je sais, répliqua M. Duncan, c'est que dans la délégation de New-York il y a dix hommes qui représentent 10,000,000 de dollars. Ce sont là, je crois, des hommes de quelque poids. » « Sûrement, reprit le général Custer, il y a de l'argent dans l'affaire, sans quoi M. Duncan ne s'en mêlerait pas. Quoiconque le connaît sait cela. »

La conversation continua quelque temps sur ce ton. « Monsieur, fit M. Duncan en se redressant, on m'a offert 500,000 dollars pour briser cette convention. »

Sur ce, M. Keller perdit le sang-froid et lui envoya un vigoureux soufflet. Duncan saisit une chaise et allait riposter, lorsque la galerie intervint et sépara les deux adversaires.

On rapporte que l'incident auquel a fait allusion le général Custer s'était passé à Cincinnati, le premier jour de la convention libérale. C'est que M. Duncan aurait dit, en présence du docteur Keller, que la coalition des républicains libéraux et des démocrates n'était qu'un affaire d'argent, et que, quant à lui, il voudrait savoir le prix ; qu'il se mettrait du côté où on paierait le mieux, et finalement qu'il croyait qu'il y avait plus à faire avec Grant qu'avec aucun autre parti.

La conclusion c'est que beaucoup de gens considèrent cette « convention libérale » comme un coup monté à prix d'argent par les partisans de Grant pour faire une scission dans le parti opposé. Il y a évidemment des démocrates très-honnêtes, des plus honnêtes même, qui n'obéissent qu'à l'inspiration de leur conscience en refusant de suivre la bannière hybride du nouveau parti « libéral. » Mais il n'est pas douteux aussi que les meneurs ne soient des tripoteurs en politique et qu'il n'y ait au fond une très-grosse spéculation, *a big job*, comme on dit en argot électoral.

« C'est que probablement, répliqua M. Custer, quelque autre personne vous a offert davantage pour la poursuivre. »

Des groupes s'étaient formés, et la scène s'anima. Après quelques menus propos, le général Custer continua en regardant M. Duncan en face :

« Je ne discute pas votre caractère, mais puisque vous insistez, je vous dirai et je puis le prouver, sans même sortir de cette maison, que vous avez ouvertement déclaré que tout ce mouvement était une affaire de vente et d'achat, et que, pour votre part, s'il y avait un marché à faire, vous iriez du côté où on paierait le plus. »

Le rouge monta au visage de M. Duncan, et l'on crut qu'il allait s'élever sur son interlocuteur ; mais il se contenta de dire, d'un ton de défi : « Je ne suis pas un homme de ce genre, mais quel qu'il soit il en a menti ! » « Prenez garde ! » fit le général Custer. — « Oui, reprit M. Duncan, je le répète, il en a menti ! »

« Colonel Duncan, s'écria le docteur Keller, qui s'était tenu un instant à l'écart, c'est moi qui suis responsable de ce qu'a dit le général Custer, et vous n'avez qu'à retirer carrément votre démenti, car c'est rigoureusement vrai. »

M. Duncan devint livide. « Non, monsieur, dit-il, je ne le retirerai pas. »

CONGRÈS MÉDICAL DE FRANCE

Nous avons dit dans un précédent article qu'une commission chargée d'isoler à sa surface des étags les germes de la fièvre paludéenne avait été nommée par le congrès et que MM. Calrat, Fochier et Magnin, membres de cette commission, étaient partis pour Villars-Dombes, où ils devaient attendre les membres du congrès.

Malgré les courts instants qu'ils ont eu à consacrer à leurs études, ils sont pourtant arrivés aux résultats désirés. Ils ont pu mettre sous les yeux des assistants des préparations microscopiques du *genisma rubra*, qui n'est connu que depuis les travaux du docteur Salisbury.

Il est probable que ce végétal joue un rôle important dans la production de la fièvre intermittente ; du moins cette opinion a été émise à titre d'hypothèse au dernier congrès de Florence.

Puisqu'on peut le recueillir en abondance dans Dombes, il est certain que les expériences qui vont être faites trancheront cette importante question.

Séance du 23 septembre.

Nous signalerons dans la correspondance un mémoire de M. le docteur Gustave Drouineau (de La Rochelle), sur les conseils d'hygiène et de salubrité, dans lequel l'auteur examine les différentes modifications essentielles à apporter au décret du 18 décembre 1848 qui régit encore ces conseils.

L'ordre du jour appelle la lecture des travaux sur les causes de la dépopulation en France. M. le docteur Lombard (de Genève) monte à la tribune, et aborde en quelques mots toutes ses faces ce vaste problème. Et d'abord, la France ne se dépeuple pas, mais l'accroissement de la population y est beaucoup moindre qu'autrefois, beaucoup moindre que chez ses voisins. Sa période de doublement est de 165 ans ; celle de la Belgique est de 77, celle de la Saxe de 39. — Nous sommes donc au bas de l'échelle. Mais ce n'est là qu'un seul côté de la question.

En effet, au point de vue de la densité notre moyenne est bonne (84 habitants par kilomètre carré) ; elle est bonne aussi lorsque l'on compte le nombre des mariages (sur 133 habitants). Mais la véritable cause de l'augmentation est l'échec de notre période de doublement, c'est l'infécondité des mariages. Un mariage en France représente trois naissances, en Belgique la nombre est inférieure

supérieur ; cependant notre coefficient d'infécondité n'a rien d'exorbitant (sur 100 naissances il n'y en a que 7 d'illégitimes), et la grande parmi nous que chez les autres peuples.

Mais lorsque l'on envisage le nombre de la population active, des citoyens pouvant gagner leur vie, nous re prenons la supériorité. En donné, il reste au bout d'un an 791, au bout de 20 ans 583, au bout de 40 ans 443, 55 en seraient fournis de pareils chiffres.

D'autres causes viennent s'ajouter aux précédentes ; l'insalubrité par exemple : c'est en 1860, la moyenne de la vie était de vingt années ! ...

Si donc on veut voir s'accroître plus rapidement le nombre des Français, il faut assainir ces pays et combattre la mortalité des nouveau-nés et l'infécondité du mariage.

Si le premier des deux problèmes n'est pas facile à résoudre, tous les efforts des sociétés protectrices de l'enfance tendent vers ce but et nous voudrions pouvoir citer ici l'éloquent plaidoyer du compatriote de Jean-Jacques en faveur de l'allaitement maternel ; mais le deuxième est plus délicat. ...

M. Lombard nous a cité à ce sujet une coutume que l'on a à Zurich toutes les fois qu'un mari et une femme veulent faire prononcer acte de la *Timbal d'argent*. ...

On doit



M. Chol (Mare-Charles), mécanicien, et Mlle Marie-Joséphine Genevay, rue Neyret, 13.
M. Coste (Jean), boulanger, à Noirebath (Loire), et Mlle Jeanne-Marie-Louise-Elisabeth Verdeller, rue de la Tourette, 23.

M. Ferroy (Aimé), serrurier, rue de la Reine n. 54, et Mlle Perroncel (Antoinette, rue de la Reine, 55.
M. Gallot (Louis-Antoine), épicière en gros, à Vienne (Isère), et Mlle Viétry (Marie-Antoinette-Clarisse), rue de Castries, 6.

M. Petitjean (Antoine), employé des poids et mesures, place Perrache, 43, et Mlle Pellisson (Françoise), rue de Condé, 42.
M. Kunster (Jean-Baptiste), ébéniste, rue de la Reine, 53, et Mlle Béard (Louise-Joséphine), rue de la Terrasse, 4, et Mlle Chevalley (Marie-Louise), rue du Plat, 38.

M. Petitjean (Antoine), employé des poids et mesures, place Perrache, 43, et Mlle Pellisson (Françoise), rue de Condé, 42.
M. Kunster (Jean-Baptiste), ébéniste, rue de la Reine, 53, et Mlle Béard (Louise-Joséphine), rue de la Terrasse, 4, et Mlle Chevalley (Marie-Louise), rue du Plat, 38.

COURS OFFICIEL DES DENRÉES du 14 au 20 septembre 1872.

Table listing market prices for various goods including flour, oil, and other commodities. Columns include item name, unit, and price.

Marché de la pêche. Carpes... le kilogramme 1 60. Tanches... 3. Brochets... 4 50. Brochetons... 2.

Marché en gros des vins à Scrin.

Table listing wine prices from various regions like Beaujolais, Maconnais, and Burgundy. Columns include wine name, quantity, and price.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 24 septembre

Table with weather data including temperature, barometric pressure, and wind direction.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le docteur MOURGUE, successeur de M. Auguste JOURNOY, dentiste, a transféré son cabinet, rue de Lyon, 15.

AULUS (Ariège)

Eau minérale naturelle purgative, guérit: Vices du sang, maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Goutte et Gravelle, Constipation, Diarrhée chronique.

DENTISTES AMÉRICAINS

32, rue de Lyon, 32. IMPRIMERIE H. STORCK, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 78. - LYON.

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de Me MITTFFLOT de BELAIR, notaire à Lyon, place de la Comédie, 27.

A vendre à l'amiable et aux enchères publiques par-devant et en l'étude de Me Mittfflot de Bélair, notaire à Lyon, le premier octobre mil huit cent soixante-deux, à l'heure de midi et sur la mise à prix de quinze mille francs.

UNE PROPRIÉTÉ située à Lyon, montée du Garillon, n° 2, comprenant: une maison composée de deux corps de bâtiments avec jardin, le tout d'un revenu de deux mille francs.

VENTE JUDICIAIRE Le vendredi vingt-sept septembre mil huit cent soixante-douze, à dix heures du matin, à Lyon, place Saint-Georges, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un comptant d'objets saisis consistant en: pièces de toile, linge, mouchoirs, bas, banque, machine à coudre, établis, outils, planches noyées et autres, commode, etc.

REPLACEMENTS MILITAIRES MAISONS RÉUNIES Pelletot et Grange Pour souscrire, s'adresser au bureau: PLACE BELLECOUR, 17. Paiement après libération. 4147

UN EX-SOUS-OFFICIER porteur de bons certificats, marié, sans enfant, demande une place de garçon de bureau surveillant ou concierge dans une maison bourgeoise, ville ou campagne; pourrait être garde-chasse en même temps. S'adresser au bureau du journal.

AVIS IMPORTANT Croit nécessaire d'informer le public qu'il existe, venant de Genève, une contrefaçon extérieurement identique à son vinaigre de TOILETTE.

LA MAISON JEAN-VINCENT BULLY Cette imitation frauduleuse est vendue en France, comme de provenance véritable, par des Placiers et des Colporteurs qui l'offrent, à prix réduit, aux détaillants souvent trop crédules.

JEAN-VINCENT BULLY 67, rue Montorgueil, à Paris.

PARIS HOTEL DES DEUX-MONDES 9, rue d'Antin, 9

ENTRE LES TUILERIES ET LES BOULEVARDS M. A. LEQUEU, de Lyon, propriétaire. Hôtel de premier ordre fondé en 1853, entièrement remis à neuf, grand confort. Service très-prompt.

RESTAURANT SALONS DE LECTURE, FUMOIIR, LAVABO, BAINS ET DOUCHES Excellente Table d'hôte. Prix très-moderés.

POMMADE AU GOUDRON infaillible contre les pellicules, les rougeurs, les démangeaisons de la peau. Elle a le mérite d'arrêter la chute des cheveux. - Préparé par ASTIER, parfumeur à Paris. - Prix du flacon, 2 fr. - Se trouve chez tous les parfumeurs et chez M. DUCLOS, rue St-Marcel, 19

MALADIES de la PEAU ALTERATION du SANG POMMADE FONTAINE SALSEPAREILLE FONTAINE

Préconisée par les plus grands médecins de Paris, MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longet, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorrhoides, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir). Le pot: 2 f.

Pharmacies Mulaton, rue Neuve, 42; Faivre, pl. des Terreaux, 9; Demastre, r. de l'Hôtel-de-Ville, 18; Armandy, c. de Broches, 16; Barnoud, r. de Lyon, 3.

Pharmacies Grenoble: Pharmacies Martel, Gayme et Bouvier, Varnet frères et Bidier. Et dans toutes les bonnes pharmacies.

AU COMMERCE & A L'INDUSTRIE La Maison Davis-Henry et Co

Commission-Bank, 25, Chaussée-d'Antin, Paris (succursales à l'étranger) Traite toutes opérations ayant rapport aux affaires financières et industrielles. Donne des ouvertures de crédit, et facilite l'escompte de valeurs françaises et étrangères. Procure aux banquiers, négociants et industriels, pour les seconder dans leurs affaires, des valeurs sur toutes les places commerciales et des bureaux sur tout pays. Renseignements privés et gratuits sur tous titres, valeurs, actions, obligations, etc., etc. - Ecrire franco à la direction. (Joindre un timbre-poste pour la réponse.)

VIENT DE PARAITRE: L'Indicateur Lyonnais des Chemins de Fer

Tirage rectifié du 2 juillet 1872 M. BENOIT l'a augmenté des lignes d'Orléans, du Midi, de la Suisse et de l'Italie, ce qui le rend plus complet que tout autre guide. En vente chez les libraires et dans les gares au prix de 30 centimes.

41 RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE 41 A LOUER en totalité ou en partie UN VASTE LOCAL situé au centre des affaires AYANT 17 CROISÉES DE FAÇADE AU PREMIER AU-DESSUS DE L'ENTRESOL S'y adresser 41 RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE 41

BOURSE DE PARIS - Lundi 23 Sept. (de midi 1/2 à 3 h.)

Table of Paris stock market data including bond yields, interest rates, and various financial instruments.

BOURSE DE LYON - Mardi 24 Septembre (de 11 h. à midi 1/2).

Table of Lyon stock market data including local bonds, interest rates, and various financial instruments.

BULLETIN FINANCIER

Lyon, 24 septembre. Le mouvement de baisse s'est accentué hier à Paris, mais ici dans notre joie de pouvoir acheter encore quelque chose en baisse, nous avons pratiqué des prix plus élevés. On dirait que les acheteurs d'emprunt nouveau craignent de n'en avoir jamais assez à fur et mesure de recul. Si leur bourse est aussi grande que leur courage, nous n'avons rien à dire à cette manière d'opérer, mais s'ils prennent plus qu'ils ne peuvent porter, s'ils doivent à un moment donné avoir peur et tout jeter par les fenêtres, alors nous trouverons qu'ils auraient mieux fait de rester plus modérés. On ne peut nier que l'état de malaise des grands marchés allemands et anglais ne subsiste encore et à Londres, notamment, on craint toujours une nouvelle élévation de l'escompte. Nous croyons donc qu'il n'y a pas lieu de se presser de voir une amélioration sensible et nous pouvons encore assister avant la liquidation d'autres mauvaises bourses. En attendant ici aujourd'hui, cotons le 3 0/0 53.87 1/2 à 53.90, le 5 0/0 1871 83.80 à 83.95, le 5 0/0 1872 85.85 à 86.00. Les Allemands se remettent à acheter l'action des Chemins autrichiens, ce qui lui tient de 765 à 766. On demande l'action lombarde à 491. C'est à peine si l'action du Suez est cotée 440. On ne s'occupe pas du Mobilier, et il n'a même pas été coté. Le marché de l'action du Crédit Lyonnais était fort animé de 678 à 673. La note semi-officielle de la semaine dernière sur les probabilités de dividende à toucher en 1873 (pour l'exercice de 1872) produit son effet sur ceux qui s'étaient échauffés sur cette affaire et qui, à force de répéter qu'on pourrait donner 50 francs au moins, pour l'année courante, avaient fini par le croire. Ils reviennent donc forcément de cette exagération et ont entraîné leur liquidation. Nous voyons ce bon coté que la baisse ramènera les acheteurs sérieux; la valeur reviendra ainsi en bonnes mains et un meilleur classement s'ensuivra. Le marché des actions de mines est actif: fait du Saint-Etienne à 241 et 242.50; des Loire à 243, des Rive-de-Gier à 79.50 et 80; le Montrambert est demandé et introuvable à 350. On annonce une nouvelle hausse dans les prix des charbons. Au comptant on recherche toujours de préférence le 5 0/0 libéré et le 5 0/0 nouveau. D'après les détails que nous avons sur la marche de la libération du nouvel emprunt, cette opération va presque tout bien, parce qu'elle prive le marché de sommes considérables qui, pour le moment, sont peu utiles au Trésor. Or l'absence de 5 à 6 0/0. Londres en baisse sensible de 25.43 1/2 à 25.48 1/2. GRANAIS.